

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**



**CABINET DU PREMIER MINISTRE  
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DES SPORTS ET DU  
CADRE DE VIE**

-----

**CEREMONIE D'INAUGURATION DU TRIBUNAL DE  
PREMIERE INSTANCE DE BINGERVILLE ET DU CENTRE  
D'OBSERVATION DES MINEURS**

---

**Allocution de S.E.M le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement**

**Bingerville, 13 décembre 2023**

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Madame la Présidente du Conseil Constitutionnel ;**
- **Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;**
- **Monsieur le Président de la Cour de Cassation ;**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Etat ;**
- **Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Monsieur le Président de la Commission Electorale Indépendante ;**
- **Monsieur le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;**
- **Monsieur le Procureur Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat ;**
- **Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ;**
- **Mesdames et Messieurs les Hauts Magistrats ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de Cours et de Juridictions ;**
- **Mesdames et Messieurs les Avocats du Barreau de Côte d'Ivoire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers, en particulier le PNUD, l'ONUDC, l'AFD et le GIZ ;**
- **Madame la Coordinatrice du Secrétariat Technique du C2D ;**
- **Monsieur le Préfet d'Abidjan ;**

- **Monsieur le Sous-Préfet de Bingerville ;**
- **Monsieur le Député-Maire de la Commune de Bingerville ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, et Hauts Responsables Administratifs ;**
- **Mesdames et Messieurs les Notaires, Commissaires de Justice, Conseils juridiques et Agents d'affaires ;**
- **Vénérables Chefs traditionnels, coutumiers et religieux de Bingerville ;**
- **Chères populations de Bingerville ;**
- **Chers Amis de la presse ;**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités ;**

L'accès à la Justice constitue un droit fondamental pour tous. C'est pourquoi, le Président de la République SEM Alassane OUATTARA, profondément attaché à l'Etat de droit, épris de justice et d'équité, en a fait un axe prioritaire de la politique gouvernementale depuis son accession à la magistrature suprême de notre pays.

Cette vision du Chef de l'Etat, celle de « **Faciliter un accès équitable aux services de la Justice pour tous** » trouve un écho attentif dans le Document d'Orientation de la Politique Sectorielle du Ministère de la Justice.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le Gouvernement a entrepris de conduire, un programme ambitieux de constructions d'établissements modernes pour répondre au déficit d'infrastructures constaté dans ce secteur stratégique, en vue de rapprocher davantage les populations des services judiciaires, avec pour objectif essentiel, le maintien d'un climat de paix et l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

La construction de nouvelles juridictions, notamment à San-Pedro, à Guiglo et à Abobo ainsi que les sièges des Cours d'appel de Korhogo et de Daloa, et bientôt la prison de haute sécurité de Korhogo s'inscrivent dans ce vaste programme gouvernemental de rénovation et d'extension de notre système judiciaire.

Qu'il me soit permis de saisir cette belle occasion pour réitérer la satisfaction et l'appui constant du Gouvernement au programme C2D, qui a inscrit fort justement le secteur de la Justice et des Droits de l'Homme, dans ses lignes prioritaires avec d'importants financements d'un montant total de 55,7 Mds FCFA, dont 15,1 Mds FCFA du 1<sup>er</sup> C2D et 40,6 Mds FCFA du 2<sup>ème</sup> C2D.

Tout ceci a permis la réalisation des infrastructures suivantes, je tiens à les citer parce que l'impact de ces infrastructures sur nos populations est énorme :

- L'Institut National de Formation Judiciaire de Yamoussoukro (INFJ) ;

- La Cour d'Appel de Korhogo ;
- La Cour d'appel de Daloa ;
- Le Centre de Formation Continue (CFC) d'Abidjan ;
- La Maison d'arrêt et de correction de Guiglo ;
- Les Infirmes des prisons de Daloa, d'Oumé, de M'Bahiakro, d'Abidjan et de Bouna etc.

Et aujourd'hui, le Centre d'Observation des Mineurs (COM) de Bingerville et le Tribunal de Première Instance de Bingerville, dont la double cérémonie d'inauguration nous rassemble ce jour.

- **Mesdames et messieurs,**
- **Distingués invités,**

Fruit de la coopération fructueuse entre la France et la Côte d'Ivoire, à travers le mécanisme du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), notre joie d'être parmi vous et de présider cette double cérémonie d'inauguration du Centre d'Observation des Mineurs (COM) de Bingerville et du Tribunal de Première Instance de Bingerville, ne peut être que grande.

Je voudrais saisir cette heureuse circonstance pour vous adresser au nom du Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, nos salutations les plus chaleureuses pour votre présence, si hautement distinguée qui réhausse l'éclat de cette cérémonie.

Qu'il soit associé à ces sincères salutations, les Présidents des Institutions de la République ainsi que les membres du Gouvernement ici présents.

Je ne voudrais pas oublier S.E.M Jean Christophe Belliard, Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, ami des ivoiriens pour l'attention toute particulière dont il a pu faire bénéficier notre pays auprès des partenaires français.

Je voudrais, aussi saluer les plus hautes Autorités Judiciaires de notre pays, présentes ou représentées, ainsi que les membres du Corps Diplomatique et les Organisations de la Société Civile.

Vaillantes populations de Bingerville, je vous salue pour votre grande mobilisation qui témoigne de l'importance et de l'intérêt que vous accordez à la cérémonie de ce jour.

C'est pour vous que le Président de la République a consenti ses meilleurs efforts pour que le Tribunal de Première Instance de Bingerville d'un coût de 6,366 milliards FCFA et le Centre d'Observation des Mineurs évalué à 1,544 milliard FCFA, soient réalisés.

C'est pour vous soulager, désormais vous n'aurez plus à parcourir de si longues distances, à vous rendre jusqu'au Plateau pour tous vos actes judiciaires ou pour faire valoir vos droits.

Ces précieux instruments judiciaires que le Président de la République met à votre disposition, constituent une avancée majeure dans la protection des droits de l'Homme en termes de gain de temps, de rapprochement des populations des services de la Justice et de réorganisation de la carte judiciaire.

Pour la ville nouvelle de Bingerville en plein essor, ce Palais de justice constitue un élément d'attrait qui va accélérer, sans aucun doute, l'urbanisation de cette zone.

Quant au second édifice, le Centre d'Observation des Mineurs, je note qu'il dispose d'infrastructures modernes correspondant aux standards internationaux en matière de Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse.

Ce centre devrait donc permettre la prise en charge efficace des mineurs en contact avec le système judiciaire, afin de préparer leur réinsertion socio-professionnelle, leur conversion et leur intégration au sein de la cellule familiale. Son inauguration au cours de cette année 2023 dédiée à la jeunesse, confirme parfaitement la volonté du Gouvernement, d'œuvrer au bien-être et à l'autonomisation de tous les jeunes, y compris ceux qui sont en contact avec la justice.

C'est donc avec une grande fierté et une immense joie que nous remettrons ces deux infrastructures au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.

Je saisis cette occasion pour adresser mes vifs encouragements, au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, un homme discret mais efficace, **Monsieur Sansan KAMBILE**, pour la mise en œuvre de ce vaste et important chantier du Gouvernement qui renforce l'institution judiciaire.

Je sais pouvoir compter sur vous, Monsieur le Ministre, et l'ensemble de vos collaborateurs en particulier ceux qui animeront ces deux édifices, pour en prendre grand soin et pour atteindre les résultats recherchés en matière d'équité, de transparence et de gouvernance en vue de la satisfaction des usagers des services judiciaires.

Je voudrais par ailleurs, inviter les populations de Bingerville à tirer pleinement parti de ces infrastructures, en particulier le Tribunal de Première Instance.

Avant de terminer, je voudrais demander à S.E.M Jean Christophe Belliard, de bien vouloir être notre avocat auprès du gouvernement français, pour lui transmettre notre reconnaissance pour la réalisation de ces deux ouvrages de qualité.

Je voudrais enfin remercier toutes les parties prenantes impliquées dans l'organisation de la cérémonie de ce jour, avec une mention spéciale à l'Agence Française de Développement et au Secrétariat Technique du C2D qui n'ont ménagé aucun effort pour la finalisation des deux édifices du jour.

Puisse l'inauguration de ce bel ouvrage, nouveau et majestueux temple de Thémis, permettre aux Magistrats, d'exercer cette fonction noble dans des conditions adéquates et rendre davantage la justice et contribuer ainsi au renforcement de la gouvernance dans notre pays, qui verra très prochainement le lancement des travaux de construction de la Cité de la Justice Commerciale à Grand-Bassam et la Cour d'Appel de Bouaké pour une enveloppe de 24,5 Mds FCFA.

Puis-je terminer mes propos sans vous inviter à vous mobiliser pour la prochaine CAN qui aura lieu en Côte d'Ivoire à partir de Janvier !

**JE VOUS REMERCIE !**